

La Bouffée d'Air Bulletin d'informations

N°15

Janvier 2017



EDITORIAL

A l'approche du 2° anniversaire de ma nomination à la présidence d'Apnées Grand Est Lorraine, j'adresse un grand merci à l'équipe de bénévoles qui me soutient et m'assiste dans cette tâche. Un Capitaine n'est rien sans une bonne équipe, et cha-



cun dans son rôle, a apporté sa contribution au bon fonctionnement de l'association.

Je tiens également à remercier tous les adhérents qui nous ont rejoints ou renouvelé leur confiance, les prestataires, qui nous permettent de financer cette brochure et qui nous assistent lors de nos sorties, conférences ou autres, le Docteur CERVANTES, notre Médecin Référent, qui répond présent à chacune de nos sollicitations et qui nous a bien soutenus tout au long de cette année.

Naturellement tout volontaire qui manifestera le désir de nous rejoindre sera le bienvenu, les compétences requises sont minimes : une expérience concernant le SAS, soit en tant que malade, ou conjoint, et un peu de temps à consacrer aux autres, la formation se fera « sur le tas ».

L'année 2016 fut riche en événements :

Le 22 janvier, intervention au cours de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers et Voyageurs de la Moselle pour faire le point sur la sensibilisation des conducteurs au S.A.S.

Le 12 mars, présentation lors de l'Assemblée Générale d'UPPC Alsace du module « Routiers », avant la mise en place de la sensibilisation dans différents Centres de Formations du 67 et du 68, action qui ne pouvait se réaliser sans le concours de nos amis Alsaciens.

Le 3 avril, mise en place d'un stand Apnées Grand Est au Château de Moncel, à l'occasion de la Marche du Cœur organisée par l'Association Cœur et Santé de Jarny.

Les 9 et 10 mai, mise en place de la sensibilisation « Routiers » à Bischheim, Strasbourg, Colmar et Ottmarsheim.

Le 11 juin, participation à la Journée Prévention organisée par la MACIF à Saulnes 54.

Le 12 septembre, présentation du module « Routiers » devant une Commission Sécurité de la MACIF à Mulhouse.

Le 14 septembre, officialisation de prise de fonctions de Fabienne VECRIN en tant que titulaire à la C.D.U. (Commission Des Usagers) à l'Hôpital Maillot de BRIEY, Bernard SCHONS est son suppléant, fonction que j'occupe moi-même en soutien de Michel BRICK à la C.D.U. des Hôpitaux Privés de METZ.

Du 3 au 7 octobre, participation avec le CHR METZ THIONVILLE, dans le cadre des métiers de la Santé à la Foire Internationale de Metz 2016, la tenue du Stand A.G.E. Lorraine s'est achevée par une conférence animée par le Dr CERVANTES.

Le 8 octobre, Forum sur le S.A.S. dans le cadre du Week-end bleu à MANOM.

Le 18 novembre, tenue d'un stand A.G.E. à l'occasion de la journée thérapeutique à MERCY.

Le même jour, participation à la journée de la B.P.C.O. à l' hôpital Robert SCHUMAN.

Il me reste, en mon nom et celui de toute l'équipe qui m'accompagne, à vous souhaiter une bonne année 2017 et surtout de bonnes nuits qui engendreront de bonnes journées.

Raymond FISCHER

Pensez au Représentant des Usagers

Lors d'un séjour à l'hôpital, on a besoin de se sentir bien accueilli, bien traité, d'avoir de bonnes relations avec le personnel, d'avoir une chambre correcte Or, ce n'est pas toujours le cas. Et « l'usager de l'hôpital public ou privé » que nous sommes, peut avoir besoin d'exprimer des réclamations.

LES USAGERS DE L'HÔPITAL ONT DES DROITS

Tout « usager de l'hôpital public ou privé », c'est le terme en vigueur aujourd'hui, dispose d'un certain nombre de droits.

■ USAGER: UN TERME SURPRENANT

Aujourd'hui, pour l'hôpital, toute personne accédant à un service est considérée comme un « usager » : c'est celui qui, par définition, a un droit d'usage sur un service public.

Pour que vos réclamations aboutissent

Quand un usager souhaite faire part de plaintes, il est souhaitable qu'il s'adresse, dans un premier temps, au cadre de santé ou au chef de service, afin de trouver une solution. Néanmoins, si sa demande n'aboutit pas, l'usager est en droit de recourir à la **Commission des Usagers**, ou **CDU**. Pour ce faire, il peut choisir, soit d'écrire au chef d'établissement, soit de contacter l'un des Représentants des Usagers (**RU**) qui transmettront sa demande.

Il est facile d'obtenir un contact avec un RU puisque toutes les informations utiles le concernant (nom, numéro de téléphone) doivent figurer obligatoirement dans le livret d'accueil de l'hôpital remis lors des formalités d'admission.

LE REPRÉSENTANT DES USAGERS (RU) EST VOTRE INTERLOCUTEUR ET PORTE-PAROLE

Il est membre de droit, au même titre que les deux médiateurs (un médical et un non médical) et le Directeur de l'établissement. Ils siègent à cette commission pour examiner les plaintes des malades, de leurs proches ou les problèmes qu'ils rencontrent.

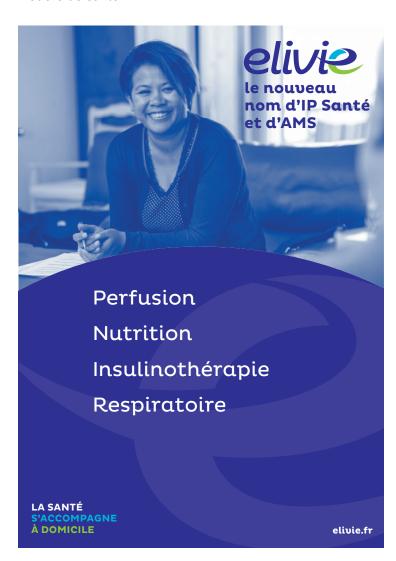
SON DOMAINE DE PRÉDILECTION : L'ENVIRONNEMENT DU SOIN

Le **RU** est concerné pour tout ce qui permet à l'usager d'être bien traité, l'accueil, les rendez-vous, les

services, les repas, les relations avec les soignants, la qualité de l'information. Tout patient ou sa famille peut contacter le **RU** pour s'informer ou lui faire part d'une situation délicate à résoudre. En tant que membre de la Commission des Usagers (**CDU**), son rôle est de veiller au respect des droits des usagers et de défendre leurs intérêts.

■ OBLIGATION, SON ENGAGEMENT ASSOCIATIF BÉNÉVOLE

La participation du **RU** au sein de la **CDU**, repose sur un engagement associatif bénévole. En effet, « les représentants des usagers et leurs suppléants sont désignés par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (**ARS**) parmi les personnes proposées par les associations agréées en matière de santé ».



COMPTE RENDU DE L'AG DU 23 AVRIL 2016

Cette 11^e Assemblée d' A.G.E. Lorraine se tenait le 23 avril 2016 au Restaurant « les Tuileries » à FEY. Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, le président Raymond FISCHER a ouvert la séance.

1- Le compte rendu de la dernière Assemblée Générale du 11 avril 2015 ayant été porté à la connaissance des adhérents par la diffusion de « la Bouffée d' Air », il a été proposé de ne pas procéder à sa lecture intégrale en accord avec l'assemblée.

Son contenu a été soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2- RAPPORT MORAL 2015

Le président Raymond FISCHER, nous présente les actions menées en 2015, il rappelle l'aide apportée aux personnes appareillées, adhérentes « ou pas », par nos informations lors de nos permanences , par internet, la revue « la Bouffée d'Air », les conférences et les forums. L'année 2015 fut riche en événements.

3- RAPPORT FINANCIER ET GESTION 2015

Monsieur Jacques MARÉCHAL trésorier de l'association, présente le rapport financier pour l'année 2015.

ANNEE 2015			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations des membres	4 600 €	Frais de gestion courante	4 567 €
Subventions	1 500 €	Manifestations : conférences,	
Produits divers	2 000 €	forums, assemblée	3 259 €
Dons manuels	2 817 €	Frais comité, permanences, routiers	2714€
Produits financiers	29€		
Total	10 946 €	TOTAL	10 540 €
RESULTAT (bénéfice)	406 €		

Le trésorier remercie les adhérents pour le versement de leurs cotisations, et surtout ceux qui ajoutent un don, ainsi que nos partenaires prestataires par leurs encarts publicitaires dans la Bouffée d'Air. Le rapport financier présenté par le Trésorier pour l'exercice 2015 est soumis au vote. L'Assemblée adopte le rapport à l'unanimité.

4- BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE 2016

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2016 qui s'équilibre à 9830 €.

Le budget prévisionnel est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

5- Rapport des Réviseurs aux comptes

Messieurs ATZORI et DURING déclarent que les comptes ont été bien tenus, qu'ils sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'année 2015 ainsi qu'à la situation financière et patrimoniale de l'Association.

6- QUITUS AU CONSEIL D' ADMINISTRATION ET AU TRÉSORIER

Le Président propose le vote de la proposition du quitus au Comité de Direction et au Trésorier.

Le quitus est accordé à l'unanimité.

7- Cotisation 2016

Le Président rappelle que la cotisation annuelle est de

25 € et propose de la maintenir à ce montant.

Le trésorier précise que : cotisations et dons peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 %.

8- RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président remercie les membres du C.A. qui l'ont assisté tout au long de l'année, il informe l'Assemblée que Daniel RAULLET ne renouvelle pas son mandat. Les personnes rééligibles se sont présentées et réélues à l'unanimité.

M^{me} Fabienne VECRIN a proposé sa candidature pour siéger au C.A., sa candidature a été validée par un vote unanime.

9- PROJETS ET PERSPECTIVES

Intensifier nos actions, refonte de notre site internet, préparer de nouvelles manifestations.

10- Questions diverses

Personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 10h50.

Conseil d'administration du 21 mai 2016

Le CA s'est réuni le 21 mai 2016 à ROSSELANGE pour composer le nouveau bureau de notre association :

PRÉSIDENT : SECRÉTAIRE : **Raymond FISCHER Bernard SCHONS**

■ VICE PRÉSIDENT : TRÉSORIER : Jacques MARÉCHAL Michel BRICK

ASSESSEURS:

Fernande HOUILLON / Gérard ZINS / Fabienne VECRIN / Roger ADAM / Auguste RUPPEL

Merci à notre ami Daniel RAULLET, que vous pourrez toujours rencontrer à la permanence de l'Hôpital Maillot à BRIEY un mois sur deux le 1er mercredi de 9h30 à 11h30.

FIM **U**NE BELLE **EXPÉRIENCE**

Notre participation à la Foire Internationale de Metz 2016 nous a permis de rencontrer plus de 300 personnes, certaines, déjà appareillées avec plus ou moins de succès, nous avons fait de notre mieux pour aider celles qui en

avaient besoin, d'autres sur le point de l'être se posaient beaucoup de questions, nous avons essayé de les rassurer et de les encourager, de toutes façons elles savent que nous existons et qu'elles pourront venir nous voir lors de nos permanences.



Assistance respiratoire à domicile

- Traitement des apnées du sommeil
- Ventilation assistée
- Oxygénothérapie

Tel. 09 72 30 30 40

- > 24h/24, 7j/7
- > Fax: 03 83 54 65 33
- > contact@synapse-sante.fr



Nous avons eu quelques surprises :

Une jeune fille de 14 ans appareillée depuis quelques mois.

Un couple, tous deux diagnostiqués « apnéiques », refusant le traitement, un médecin leur aurait dit que c'est une

> maladie « dans l'air du temps », sans doute que lorsque la « mode » sera passée, ils ne seront plus malades ???

> Une dame, même situation, lorsqu'on lui précise les risques qu'elle encourt nous répond qu'il faut bien mourir de chose ? Malheureusement madame. I'AVC ou l'Infarctus ne tuent pas toujours, on peut y survivre longtemps et pas toujours dans de bonnes conditions.



MARCHE DU CŒUR

Le 3 avril 2016, répondant à l'invitation du CLUB CŒUR ET SANTE de JARNY, nous avons participé à la Marche du Cœur organisée au Château de MONCEL. A cette occasion, nous avons mis en place un Stand Apnées Grand Est, qui a permis à tous les participants de mieux connaître, voire découvrir le S.A.S. RDV le 2 avril 2017 au château de Moncel.

Le 9 juin 2016, toujours avec le CLUB CŒUR ET SANTE, nous avons participé à la présentation de la Station Thermale de BAINS les BAINS en installant notre Stand à la Salle Jules ROMAIN à JARNY.

SOMMEIL: VOTRE POSITION JOUE UN RÔLE SUR VOTRE SANTÉ

Sur le ventre, sur le dos, en étoile de mer ou sur le côté, votre position pour dormir a des répercussions sur votre organisme, Découvrez lesquelles.

Toutes les positions de sommeil ne se valent pas pour passer une bonne nuit récupératrice. La vôtre est-elle bonne pour votre santé ?

JE DORS SUR LE DOS: c'est une très bonne position qui permet une bonne répartition du poids du corps, ce qui soulage les tensions du dos. Idéalement, il est conseillé de glisser un oreiller sous ses genoux pour limiter la cambrure du dos. Attention, cependant, si vous souffrez de reflux gastro-œsophagiens ou d'apnées du sommeil, évitez-là.

JE DORS SUR LE CÔTÉ : cette position est bonne pour la

santé. elle rappelle celle du fœtus dans le ventre maternel. Elle permet au corps de se détendre complètement et donc de se sentir en forme au réveil. Idéalement, il faut changer régulièrement de côté : quelques jours à droite, quelques jours à gauche. Pourquoi ? Parce que lorsque l'on dort sur le côté gauche, les poumons ont tendance à compresser le cœur, et quand on dort sur le côté droit on peut plus facilement avoir des brûlures d'estomac.

JE DORS SUR LE VENTRE: ce n'est pas un bon choix! Cette position a de nombreux désagréments: elle gêne la respiration, la digestion. Elle favorise les tensions au niveau de la nuque et du dos pouvant entraîner des maux de tête. Elle accentue le risque de grincer des dents. Si c'est la vôtre, mieux vaut en changer.



LA SEMAINE BLEUE

Le 8 octobre 2016, dans le cadre du Week End bleu, la municipalité de MANOM a proposé à ses Ainés de leur faire connaître le S.A.S. en organisant un Forum que nous avons pris grand plaisir à animer. Il s'en est suivi un débat, qui comme à l'accoutumée, fut très constructif.

Expérience à renouveler avec toutes les municipalités qui le souhaiteront. La sensibilisation suit son cours et s'est implantée en Alsace, en effet la présentation du concept à l'Assemblée Générale d'UPPC Alsace à KINTZHEIM, le 12 mars 2016, s'est concrétisée par sa mise en place dans les Centres de Formations du Transport de BISCHHEIM, STRASBOURG, COLMAR et OTTMARSHEIM.

Un projet de collaboration avec la « MACIF » pourrait se réaliser, en effet après la participation d'A.G.E. à la journée de la prévention

à SAULNES 54, le « module » des routiers a été présenté devant une Commission Sécurité de l'Assureur à MULHOUSE.

« à suivre ... »»



Un grand nombre de patients espère supprimer les fuites en resserrant les réglages du masque! Erreur, la pression ne doit pas se trouver sur le réglage, mais à l'intérieur du masque. En effet, c'est la pression de l'air qui va gonfler et étanchéifier le masque. Pour cela il doit être au début de l'utilisation, simplement posé sur le visage avec un léger serrage, la faible pression de la mise en route va générer quelques fuites qui vont rapidement s'atténuer puis disparaître lorsque la pression aura atteint son « rythme de croisière ».

Résultats: une bonne nuit, pas d'irritations aux contours du masque et pas de traces laissées par les sangles pendant une bonne partie de la matinée!!!

LA JOURNÉE THÉRAPEUTIQUE ET LA JOURNÉE DE LA BPCO

Le 18 novembre 2016, Apnées Grand Est a dû se surpasser, en effet, le même jour l'Hôpital de MERCY organisait sa Journée Thérapeutique, installation d'un Stand et présence de plusieurs membres pour répondre à de nombreuses questions diverses et variées. Même scénario à l'Hôpital Robert SCHUMAN, qui organisait la Journée de la B.P.C.O. Nous avons, en une seule journée, du répondre à une quarantaine de visiteurs. Mais c'est là notre raison d'être.





QUESTIONS À UN CARDIOLOGUE

Beaucoup de gens disent qu'il ne faut pas boire avant d'aller se coucher pour ne pas être obligé de se lever la nuit pour aller aux toilettes.

Pourquoi urine t-on la nuit?

RÉPONSE DU CARDIOLOGUE : Quand vous êtes debout ou assis, la force de gravité retient l'eau dans la partie inférieure de votre corps, c'est la raison pour laquelle les jambes peuvent enfler. Quand vous êtes couché, la partie inférieure du corps cherche un équilibre avec les reins. Les reins éliminent l'eau avec les déchets toxiques car à ce moment-là c'est plus facile. L'eau est essentielle pour éliminer les déchets de votre corps.

Les moments les plus favorables pour boire de l'eau :

- 2 verres d'eau juste après le réveil activent les organes internes.
- 1 verre d'eau 30 mn avant chaque repas améliore la digestion.
- 1 verre d'eau avant de prendre un bain (ou douche) diminue la tension artérielle.
- Boire de l'eau avant de vous coucher, évite d'avoir des crampes dans les jambes pendant la nuit.

CONSEILS DU DOCTEUR VIREND SOMERS CARDIOLOGUE DE LA CLINIQUE MAYOT

Si vous prenez une aspirine tous les jours, le mieux est de la prendre le soir car elle a une durée de mi-vie de 24h, donc, si la crise cardiaque se passe souvent le matin, elle sera encore au plus fort dans votre corps.

Pourquoi garder les aspirines sur la table de chevet ?

En dehors des douleurs dans le bras gauche, il y a encore d'autres symptômes signalant une crise cardiaque : des douleurs intenses au menton et la maxilliaire, nausée et forte transpiration... Noter que lors d'une crise, il est possible de n'avoir aucune douleur dans la poitrine.

Si jamais vous vous réveillez à cause de douleurs intenses dans la poitrine, avalez immédiatement 2 aspirines avec un peu d'eau... Faites le 15 et dites « crise cardiaque » en précisant que vous avez pris 2 aspirines.

Asseyez-vous sur une chaise près de la porte d'entrée et attendez les secours.

SURTOUT NE VOUS COUCHEZ PAS



APNÉE DU SOMMEIL

Oxygénothérapie
Ventilation
Aérothérapie
Réentrainement à l'effort

ads.respi@orange.fr

N° Azur 0 810 88 57 54

PRIX APPEL NORMAL

Un constat :

Chaque visiteur, lors de nos permanences, a un problème différent, cela va de la personne qui va être appareillée, à celle qui a un traitement depuis plusieurs années, l'une se demande ce qui va lui arriver, l'autre, quelque fois, en a « marre », souhaiterait un autre traitement, nous interroge sur les progrès de la science, certains on été appareillés après un **AVC**, un infarctus, ou parce qu'ils se sont endormis au volant se faisant une belle frayeur, ou simplement en s'entendant dire que ce n'est pas normal d'être fatigué en permanence et cela dès le réveil.

Nous avons pourtant tous un point commun, nous aurions du être pris en charge plus tôt !!!!

Education thérapeutique du patient

L'Organisation Mondiale de la Santé avait déterminé trois niveaux d'Education Thérapeutique du Patient (ETP).

- 1° La santé du patient dans son mode de vie.
- 2° L'ÉDUCATION PENDANT SA MALADIE.
- 3° L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT EN PRÉVEN-TIF ET CURATIF.

Si le patient malade est en activité, il rencontrera des problèmes professionnels et il faudra en tenir compte dans son ETP. Il y aura peut-être aussi des facteurs sociaux ou environnementaux.

Le patient sera peut-être en affection de longue durée (ALD). L'évolution de sa maladie sera soit positive, soit négative et il y aura donc à juger de la permanence des soins.

Si on aide le patient à se prendre en charge, on aide la Communauté Médicale.

Le Docteur KHALIFE a reconnu l'aide considérable des Associations dans la connaissance des maladies chroniques (qui engendrent des soins coûteux).

Le Docteur POIVRET (rhumatologue), initiateur du projet d'ETP à MERCY, laisse la parole à M^{me} Emmanuelle SIMON (Sciences Humaines-Communication-Relations).

Mutation dans les relations « Soignants-soignés »

Dans les années 80, il régnait un genre de paternalisme entre le médecin et le patient, rapport « infantilisant » avec le malade. Aujourd'hui, il n'y a plus de remise des soins absolue, aveugle, avec le médecin... L'information médicale est plus critique, il y a une plus large connaissance pour les soignés, (grâce à la TV, à internet).

De nos jours, de nouveaux acteurs se mettent en place : les Associations de patients. La loi KOUCHNER octroie des droits aux patients, cela peut provoquer une inquiétude au personnel soignant car la confiance est remise en cause. Le clientélisme prend la place du paternalisme d'antan... On s'habitue au terme d'usager ; la « patientèle » devient « clientèle », le patient devient un sujet de droit dans un rapport contractuel parfois source de conflits soignant-soigné.

Mais il y a des dérives : démarches administratives sans recours à communication ; information plus

rapide mais sans contact physique avec le patient ; distance sociale ; spécialisation des soins ; absence de relations... d'où le vif désir de revenir au « patient-soignant » plus proche.

L'information santé est à présent en ligne ou sur tablette, ou sur smartphone mais nous ne sommes pas égaux face à l'information en ligne et il devient dur d'interpréter les résultats à distance.

Il faut chercher à calmer les inquiétudes, d'autant que les recherches sur internet sont plus rapides à obtenir (mais souvent fausses).

La relation « soignant-soigné » relève d'une écoute bienveillante et rationnelle, pas simplement réduite à une simple information. La confiance est basée sur l'expérience du professionnel de santé qui détient un savoir, une connaissance par la pratique. Elle doit être aussi affective, l'expert doit être attentif, consciencieux et aimable, ce qui se construit sur la durée.

L'information doit permettre au patient d'avoir les ressources sur lesquelles s'appuyer pour guérir. Car il faut une adhésion et une participation aux soins. Elle doit être dynamique pour sortir le patient de sa passivité, ce qui implique des entretiens informationnels qui lèveront les craintes dans des pratiques à risques. La voie relationnelle avec le patient est importante car il doit devenir acteur autonome, partenaire dans son ETP.

On constate actuellement un paradoxe avec l'autonomie du patient qui peut faire un déni, un refus, ne voulant pas « se laisser porter » par le corps soignant, il a besoin de « paternalisme » alors qu'on lui demande d'être autonome, surtout chez les personnes âgées qui demeurent dans une logique « classique », d'où questionnements.

L'observance et la confiance sont le résultat de relations collectives dans l'ETP... La souffrance est privée, personnelle à chacun, alors que la santé est publique. Il faut une bonne circulation de la parole du patient au praticien car la souffrance au quotidien est souvent suggestive.

Le vécu de la maladie passe par trois étapes : La maladie avec ses dimensions entremêlées / Les soucis sociaux / La subjectivité de la douleur vécue.

Tout cela demande une prise de décision du personnel soignant.

Bulletin d'adhésion à l'association

APNEES GRAND EST LORRAINE

Nom, Prénom :	
Adresse:	
N° de Téléphone :	
Adresse électronique :	
Questions:	
☐ Adhésion	☐ Renouvellement
COTISATION:	
- Je règle le montant de la cotisation annuelle d	de 25 euros.
 Je verse un montant en qualité de membre bie Chèque à établir à l'ordre de « Apnées Grand Ou par virement bancaire IBAN FR76 1027 8 	
Fait à	le/
	Signature

Une attestation pour déduction fiscale (66%) sera délivrée pour la cotisation et les dons.

APPEL À NOS MEMBRES

Dans une association comme la nôtre, il y a des bénévoles qui arrivent et d'autres qui se désengagent, c'est une « respiration » normale et saine.

Si vous vous sentez la vocation à devenir actifs dans l'association, il suffit de nous le signaler, dites nous ce que vous aimeriez faire, vous serez le ou la bienvenu(e).

Apnées Grand Est - Section Lorraine 4a Grand Rue - 57780 ROSSELANGE Tél.: 06 10 44 72 56 - 06 74 60 89 27

Courriel: contact@apneesgrandest.com Site: www.apneesgrandest.com

PÉTITION / AG À RUGY

En plein cœur de l'été, le 5 aout 2016, le Comité Economique Des Produits de Santé (CEPS) a publié son intention de procéder au plus grand coup de rabot jamais réalisé sur un certain nombre de prestations remboursées par l'assurance maladie dont la PPC, avec une baisse de 10 %, laissant 30 jours à la profession pour négocier. Au-delà, de la brutalité de la méthode, c'était l'asphyxie de tout un secteur d'activité employant des dizaines de milliers de personnes prenant en charge 1,5 millions de patients chroniques.

A l'initiative des quatre syndicats de la profession (La Fédération des PSAD, le SNADOM, UNPDM et l'UPSADI), une pétition a été organisée pour sensibiliser les pouvoirs publics à la mise en danger des patients et de toute une profession. Cette pétition a recueilli environ 17 000 signatures.

Un certain nombre d'actions mises en œuvre par les syndicats et les sociétés prestataires (Lettre ouverte au Président de la République, courriers à l'ensemble des députés et sénateurs, Ministres...), rendez-vous avec le Ministre du Budget et manifestations Parisiennes ont permis d'obtenir une baisse de 2 % au 1er novembre 2016 au lieu des 10 % prévus. Pour autant, la profession restera vigilante car une baisse est encore prévue courant 2017. C'est un bien mauvais calcul car ce que l'on prélève sur les acteurs de Santé à Domicile, on va le payer bien plus cher en établissement de Santé.

Le virage ambulatoire prôné par la Ministre de la

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2017

RUGY - ARGANCY au Restaurant « La Bergerie »

APNÉES GRAND EST - LORRAINE

se réunira le 18 mars 2017 à 10h30 pour sa 12e Assemblée Générale Ordinaire

suivie d'une conférence-débat animée par le Docteur Magalie MERCY, Pneumologue sur le thème :

« les Apnées du Sommeil et leurs Conséquences »

et de l'intervention de Mme Rose GOCEL, nutritionniste

Santé est en danger, mais ayant toujours fait preuve d'un esprit d'ouverture et privilégiant les réflexions constructives, la profession participera avec responsabilité à la recherche de solutions raisonnables en mettant le Patient au centre de tout.

G. GIROLA

Une association comme la nôtre a pour but, d'aider, informer et défendre les malades, c'est pour cette raison que nous avons demandé à nos adhérents de signer cette pétition. Nous serons sans doutes amenés à mobiliser nos forces à l'avenir pour garantir une prise en charge optimale pour chacun de nous. Le seul recours pour un usager, est de s'adresser à une association qui s'engage, nous siégeons en Commission Des Usagers aux Hôpitaux Privés de Metz et à l'hôpital Maillot de Briey.

LES PATIENTS ONT BESOIN DES ASSOCIATIONS, LES ASSOCIATIONS ONT BESOIN D'ADHERENTS.



Traitement de l'apnée du sommeil par PPC

Cardair, grâce à son savoir-faire, ses compétences, sa logistique, sa proximité, met tout en œuvre pour vous satisfaire et apporter le maximum de soins, de confort aux patients tout en respectant les bonnes pratiques, les normes en vigueur ainsi que l'éthique de la profession.

Notre équipe est à votre disposition par téléphone, au 03 87 57 49 34 ou 09 79 72 50 13 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 15h30 répondeur pendant les heures de fermeture, ou sur rendez-vous.

Card air 36, rue du 19 Novembre - 57070 Metz

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

17 mars 2017 HÔPITAL ROBERT SCHUMAN Journée du sommeil

18 mars 2017 RUGY-ARGANCY - Restaurant « La Bergerie » Assemblée Générale

2 avril 2017 JARNY - Château de MONCEL

Marche du cœur

8 avril 2017 VERDUN - Salle René CASSIN

Parcours du cœur

D'autres rendez-vous sont en préparation

LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION

Adhérents, visiteurs, personnes intéressées, vous pouvez nous retrouver à votre convenance lors de nos permanences dans les établissements ci-dessous.

Entrée libre sans rendez-vous et sans engagement.

Accueil assuré par des bénévoles eux-mêmes appareillés

JOUR	LIEU	HORAIRE
1 ^{er} Lundi du mois	Hôpital Robert Schuman Local des Associations (près de la Cafétéria) METZ - VANTOUX	14h à 16h
1 ^{er} Mardi du mois	Hôpital BEL AIR THIONVILLE	10h à 12h
1 ^{er} Mardi du mois	Centre médico-social 93 Rue Roosevelt à YUTZ	14h30 à 16h30
3º Mardi du mois	Hôpital-Clinique Claude BERNARD METZ	14h00 à 16h00
1 ^{er} Mercredi du mois	Centre Hospitalier Maillot BRIEY	9h30 à 11h30
2º Mercredi du mois	CHR MERCY local « Maison des usagers » METZ	10h00 à 12h00

Pour nous joindre en dehors des permanences :

Site: www.apneesgrandest.com

Adresse E-mail: contact@apneesgrandest.com

Adresse postale:

4a Grand Rue - 57780 ROSSELANGE - Téléphone : 06 10 44 72 56 / 06 74 60 89 27

Directeur de la publication : Raymond FISCHER / Rédacteur en chef : Fernande HOUILLON
Participants : Gérard ZINS, Raymond FISCHER, Fernande HOUILLON, Jacques MARECHAL, Michel BRICK,
Fabienne VECRIN, Bernard SCHONS, Roger ADAM, Auguste RUPPEL.
Photo de couverture : Les arches - JOUY AUX ARCHES
Tirage 2500 exemplaires - Réalisation DigitOffset - Marly